



Monsieur le Directeur de la C3D,
Mesdames et Messieurs les Membres de la C3D,

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a signé¹, le 7 janvier 2013, une convention affirmant sa détermination à décliner concrètement une politique publique volontariste en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, afin de construire la société de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Trois axes d'action sont identifiés dont l'un est relatif à l'importance de « *s'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude* ».

Les STAPS sont particulièrement concernés par ce point car la sous-représentation des filles y devient endémique (28% de filles en L1 en 2014) et reproduisent ainsi les inégalités sexuées que l'on constate dans les métiers du sport (16,98% des postes de cadres techniques et sportifs sont détenus par des femmes). L'enseignement de l'EPS, longtemps quasi-paritaire et historiquement favorable à la professionnalisation des femmes, subit une inquiétante régression avec 33,66% de femmes admises au CAPEPS de la session 2014.

De son côté, le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports fait de la féminisation des pratiques, des instances dirigeantes, des métiers, une priorité. Or, cela ne sera possible sans un travail en amont sur la mixité des formations et la lutte contre les stéréotypes sexués qui influencent les orientations sexuées de nos étudiant-e-s. A l'heure où se multiplient les lois en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, tant dans le système éducatif que dans le monde professionnel, les formations STAPS ne peuvent plus rester indifférentes aux disparités, discriminations auxquelles elles contribuent directement.

Le SNEP-FSU et le Centre EPS et Société constituent un groupe de travail avec des formateur-trice-s du monde universitaire pour alerter le monde des STAPS et engager plusieurs pistes de remédiations conformément aux préconisations de la convention 2013-2018 pour l'égalité.

Ils souhaitent que la C3D puisse s'associer à ce travail qui pourrait déboucher sur :

- La production de données statistiques sexuées sur les effectifs, les taux de réussite, les orientations, les débouchés dans les différents niveaux d'étude et différentes filières en STAPS.
- La production de données sexuées sur les personnels enseignants et autres exerçant dans les UFR STAPS : effectifs, statut, profil disciplinaire, carrière.
- La construction d'une campagne de communication en faveur de la promotion des filles en STAPS et de la lutte contre les stéréotypes sexistes dans l'information délivrée sur les métiers et les filières.
- La valorisation d'actions d'expériences ou d'actions innovantes en vue de favoriser un rééquilibrage F/H dans les filières STAPS.

A court terme, ce groupe de travail souhaite élaborer un questionnaire à destination des UFR STAPS en vue des deux premiers points. Nous espérons pouvoir compter sur votre partenariat et vos apports en vue de cette action. Ces données constitueraient le point de départ de nouvelles actions pour lesquelles d'autres partenaires comme l'ANESTAPS ou le pôle ressources Sport, Education, Mixité, Citoyenneté et les ministères de tutelle seront sollicités.

Notre groupe de travail peut, si vous le souhaitez, rencontrer des représentant-e-s de la C3D STAPS pour exposer les enjeux et détails de ce projet.

Dans l'attente,

Bien cordialement

Pour le SNEP,
Claire PONTAIS - Christian COUTURIER

Pour le Centre EPS & Société
Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO